

LIGNE 52 Douarnenez - Plouhinec Bois de Locquéran

La ligne circule uniquement en période scolaire.

Jours de Fonctionnement		Me	LM JV	Jours de Fonctionnement		Me	LM JV
Lignes		52	52	Lignes		52	5201
DOUARNENEZ, Office du Tourisme	07:15	08:05	PLOUHINEC, Bois de Locquéran	12:15	17:10		
DOUARNENEZ, Pasteur	07:17	08:07	PONT CROIX, Toul Broen	12:30	17:15		
DOUARNENEZ, Kerharo	07:19	08:09	PONT CROIX, Bourg	12:35	17:20		
POULLAN SUR MER, l'Espérance	07:23	08:13	CONFORT MEILARS, Bourg	12:40	17:25		
CONFORT MEILARS, Bourg	07:30	08:20	POULLAN SUR MER, l'Espérance	12:46	17:31		
PONT CROIX, Bourg	07:35	08:25	DOUARNENEZ, Kerharo	12:51	I		
PONT CROIX, Toul Broen	07:38	08:28	DOUARNENEZ, Pasteur	12:53	I		
PLOUHINEC, Bois de Locquéran	07:44	08:37	DOUARNENEZ, Jean Marie Le Bris	I	17:35		
			DOUARNENEZ, Office du Tourisme	12:55	I		



Téléphone: 02 98 54 40 15

Mise à jour **Avril 2021**

Les horaires et les itinéraires des lignes figurant dans ce livret sont susceptibles d'évoluer, y compris en cours d'année scolaire.

Accès aux autocars :

Arrivez à l'arrêt quelques minutes avant l'horaire (5 minutes étant un minimum).

Restez bien visible dans l'abribus ou à côté du poteau d'arrêt.

Faites signe au conducteur lors de l'arrivée du véhicule.

Présentez votre titre d'abonnement ou acquittez vous d'un ticket unitaire.

Vous avez l'obligation de boucler votre ceinture de sécurité.

Les déplacements dans l'autocar sont interdits en circulation.

LIGNE 52 Plouhinec - Bois de Locquéran

La ligne circule uniquement en période scolaire.

Jours de Fonctionnement	LMMe JV		
PLOUHINEC, Centre Bourg	08:00		
PLOUHINEC, Ty Frapp	08:02		
PLOUHINEC, Trébeuzec	08:04		
PLOUHINEC, Kervoazec	08:05		
PLOUHINEC, Rue de Locquéran	08:06		
AUDIERNE, Quai Anatole France	08:10		



Téléphone: 02 98 54 40 15

Mise à jour **Avril 2021**

Les horaires et les itinéraires des lignes figurant dans ce livret sont susceptibles d'évoluer, y compris en cours d'année scolaire.

Accès aux autocars :

Arrivez à l'arrêt quelques minutes avant l'horaire (5 minutes étant un minimum).

Restez bien visible dans l'abribus ou à côté du poteau d'arrêt.

Faites signe au conducteur lors de l'arrivée du véhicule.

Présentez votre titre d'abonnement ou acquittez vous d'un ticket unitaire.

Vous avez l'obligation de boucler votre ceinture de sécurité.

Les déplacements dans l'autocar sont interdits en circulation.